



## Newsletter du Réseau européen d'Evaluation du Développement rural

### Sommaire

Avant-propos – Message de Leo Maier, DG Agriculture & Développement rural, Unité “Evaluation des mesures applicables à l’agriculture; études” .....	2
Développement rural et évaluation 2007–2013 .....	3
Le programme de travail du Réseau en 2008 .....	4
En bref .....	6
Qui est qui dans le Réseau .....	8
Agenda .....	9
Autres événements .....	10

Bienvenue dans ce premier numéro de la newsletter du Réseau européen d'évaluation du développement rural. Travaillant sous l'égide de la Direction générale de l'Agriculture et du Développement rural de la Commission européenne, ce réseau vise à renforcer l'utilité de l'outil évaluation dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement rural. Il doit contribuer à mettre en place des bonnes pratiques et à renforcer les compétences dans l'évaluation des programmes de développement rural jusqu'en 2013.

La communication étant un volet important de notre mission, cette newsletter se veut un vecteur de diffusion des activités et des avancées du Réseau. Destinée à un large public, elle cherche à répondre aux besoins d'information des évaluateurs, décideurs et autres acteurs du développement rural. Au moins trois numéros seront publiés chaque année, en trois langues: français, anglais et allemand.

Les articles et rubriques vous informeront sur les questions liées à l'évaluation, ainsi que sur les activités en cours sur les différents thèmes abordés. Ces préoccupations peuvent porter sur des sujets tels que les méthodes pour mesurer certains indicateurs d'impact environnemental particuliers ou sur des défis comme choisir les options d'évaluation qui permettront d'assurer la prise en compte à long terme de recommandations socio-économiques spécifiques.

Ce premier numéro couvre le lancement du Réseau et ouvre la voie pour les prochaines éditions qui seront publiées à partir de décembre 2008.

### Votre avis nous intéresse

Cette newsletter se veut pratique, accessible et ouverte à toute personne intéressée par l'évaluation des programmes et mesures de développement rural dans l'Union européenne. Souhaitant savoir ce que vous pensez de son contenu, nous vous invitons à nous transmettre vos suggestions quant aux articles et aux rubriques.

Merci d'envoyer vos commentaires à [info@ruralevaluation.eu](mailto:info@ruralevaluation.eu)

### Abonnement

Avez-vous un collègue ou une connaissance qui souhaiterait recevoir cette newsletter électronique?

L'inscription sur la liste d'envoi est très simple:

Pour s'abonner [cliquer ici](#)

Au contraire, si vous souhaitez voir votre nom retiré de notre liste:

Pour se désabonner [cliquer ici](#)

## Avant-propos

# Message de Leo Maier, DG Agriculture & Développement rural, Unité "Evaluation des mesures applicables à l'agriculture; études"

Les zones rurales couvrent plus de 90% du territoire de l'Union et abritent environ la moitié de la population des 27 Etats membres. Il existe en Europe une grande diversité de territoires ruraux et l'UE va consacrer près de 90 milliards d'euros de son Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) à la politique de développement rural d'ici 2013.

A la DG Agriculture et Développement rural de la Commission européenne, nous sommes très conscients du rôle important joué par l'évaluation pour une gestion efficace du FEADER. L'évaluation nous fournit les informations dont nous avons besoin pour conseiller et piloter la politique de développement rural en partenariat avec nos collègues des Etats membres.

L'évaluation nous aide à comprendre de quelle façon et jusqu'à quel point les programmes de développement rural répondent aux besoins des zones rurales de l'Union: d'où l'importance pour les Etats membres et la Commission européenne de disposer des outils d'évaluation les plus performants. Un nouveau Réseau européen d'évaluation du développement rural vient d'être lancé par la DG Agriculture et Développement rural. Il a pour mission de contribuer à fournir aux responsables et praticiens de la politique de développement rural un instrument essentiel de gestion : l'évaluation.

Le principal objectif que nous avons assigné au Réseau d'évaluation est d'accroître l'utilisation de l'outil évaluation pour améliorer l'élaboration et la mise en œuvre des programmes et politiques de développement rural de l'UE. Ceci passe par la mise en place d'un large éventail d'activités qui contribueront à déterminer des bonnes pratiques et à renforcer les compétences en évaluation des programmes de développement rural.

Le travail en réseau de tous les intervenants concernés est encouragé afin de créer une approche du suivi et de l'évaluation authentiquement "commune". Un service d'assistance – le Helpdesk – a été mis en place pour faciliter la coopération dans ce domaine et conseiller sur les outils et méthodes d'évaluation. Une équipe d'experts européens expérimentés a été recrutée pour assurer ce service et un programme de travail détaillé, conjuguant tâches techniques et diffusion de l'information, a été approuvé.

La réactivité et la pertinence sont deux caractéristiques fortes de la philosophie de communication du Helpdesk et cette newsletter sera un canal de choix pour informer sur les activités du Réseau. De plus, un site internet multilingue facilitera la diffusion des conseils et orientations prodigués par les meilleurs spécialistes européens de l'évaluation du développement rural.

Le Réseau européen d'évaluation a été conçu pour être utile et convivial. Son lancement survient à point nommé, juste au moment où débute la mise en œuvre des programmes de développement rural des Etats membres, ce qui permet de renforcer la qualité des dispositifs d'évaluation dès le départ. Je salue la création du Réseau et vous encourage à profiter de ses ressources.

**Leo Maier,**  
*Chef d'Unité - "Evaluation des mesures applicables à l'agriculture, études"*  
*Direction générale de l'Agriculture et du Développement rural*  
*Commission européenne*

## Développement rural et évaluation 2007-2013

La tendance générale à une plus grande responsabilisation de la conduite des politiques dans l'Union européenne a eu pour effet que les procédures de suivi et d'évaluation ont vu leur importance grandir progressivement au fil des ans. C'est particulièrement vrai pour la politique européenne de développement rural dont la complexité exige un ensemble de paramètres d'évaluation tout au long de sa mise en œuvre.

La politique de développement rural pour la période 2007-2013 est définie par le [Règlement du Conseil \(CE\) No. 1698/2005](#). Une de ses caractéristiques par rapport au passé est qu'elle privilégie l'adoption d'une stratégie de développement rural cohérente pour l'ensemble de l'Union européenne. Ce qui passe par la mise en œuvre de Plans stratégiques nationaux conformes aux Orientations stratégiques de la Communauté pour le développement rural ([Décision du Conseil du 20 février 2006](#)). En effet, si les Etats Membres peuvent choisir des priorités au niveau national ou régional, ils doivent aussi prendre en compte les objectifs européens généraux définis dans les Orientations et démontrer un juste équilibre entre les quatre axes de développement<sup>1</sup> qu'elles ont déterminés.

Pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés aux niveaux européen et national, l'évaluation des programmes de développement rural a été renforcée et un "[Cadre commun de suivi et d'évaluation](#)" (CCSE) a été mis en place.

Ce dispositif permettra d'améliorer la performance des programmes, de rendre des comptes sur leur mise en œuvre et d'apprécier l'accomplissement des objectifs stratégiques.

Le Réseau d'évaluation du développement rural va assurer un ensemble de prestations d'assistance technique liées aux fonctions d'évaluation exercées par les autorités de gestion, les experts et les intervenants académiques concernés par l'évaluation. Il s'agit de contribuer à maintenir et à améliorer la qualité de la démarche d'évaluation entreprise dans le cadre du CCSE. Cela consiste notamment à :

- Accroître les compétences en évaluation des programmes de développement rural,
- Accroître les compétences en gestion du processus d'évaluation,
- Partager les bonnes pratiques d'évaluation des programmes de développement rural.

Pour une présentation plus détaillée et en savoir plus sur les modalités pratiques de cette assistance technique dans le cadre du CCSE, consultez la rubrique suivante.

---

1. Axe 1 - Amélioration de la compétitivité des secteurs agricole et forestier; Axe 2 - Amélioration de l'environnement et du paysage; Axe 3 - Amélioration de la qualité de vie dans les zones rurales et encouragement de la diversification de l'économie rurale; Axe 4 - Constitution de capacités locales pour l'emploi et la diversification (approche LEADER).

### Le CCSE 2007-2013

- o "Le cadre commun de suivi et d'évaluation est élaboré par la Commission et les Etats membres (...). (II) définit un nombre limité d'indicateurs communs applicables à chaque Programme." (Règlement du Conseil No 1698/2005 Article 80).
- o Le CCSE est constitué d'une liste commune d'indicateurs de base, d'output, de résultats et d'impact (Annexe VIII du [Règlement de la Commission \(CE\) No 1974/2006 du 15 décembre 2006](#)). Son mode d'emploi est expliqué dans un [manuel ainsi que dans des fiches d'orientation](#) publiées par la Commission européenne.
- o Les Etats membres complètent le CCSE en y ajoutant des indicateurs qui reflètent les spécificités nationales ou régionales de leurs programmes.
- o Les Etats membres doivent fournir des rapports annuels (de juin 2008 à 2016) sur la mise en œuvre de leurs programmes, y compris un résumé de leurs activités d'évaluation. Ces dernières prendront la forme d'évaluations séparées: à mi-parcours en 2010 et ex-post en 2015.

## Le Programme de travail du Réseau en 2008

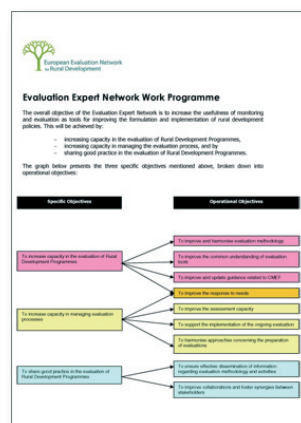
Basé sur les Orientations stratégiques de la Communauté pour le Développement rural, le [Règlement \(CE\) No.1698/2005](#) a fixé trois grands objectifs à la politique européenne de développement rural. Dans les Etats membres, ces objectifs déterminent le cadre opérationnel général des stratégies nationales de développement rural. Elles doivent viser à :

- Améliorer la compétitivité des secteurs agricole et forestier en soutenant la restructuration, le développement et l'innovation;
- Améliorer l'environnement et le paysage en facilitant la gestion de l'espace;
- Améliorer la qualité de vie en milieu rural et encourager la diversification de l'économie rurale.

Une approche cohérente et efficace pour l'évaluation de ces grands objectifs est très importante au niveau européen. Le Réseau a donc élaboré un programme de travail très complet pour aider les autorités de gestion et les évaluateurs à mener à bien cette tâche complexe.

Les Programmes de travail annuels sont décidés avec la Commission sur la base des propositions du Helpdesk Evaluation. Le Programme de travail 2008 est toutefois un cas à part puisqu'il ne couvre que 9 mois (avril-décembre) et qu'il a été élaboré par la DG Agriculture et Développement rural.

Ce premier Programme de travail comprend trois priorités stratégiques principales ("objectifs spécifiques") qui doivent être réalisées à l'intérieur d'un certain nombre de sous-tâches ("objectifs opérationnels"). [En savoir plus sur les objectifs.](#)



Mettre en place le Helpdesk Evaluation est l'un des principaux axes du Programme de travail 2008. Fin juin, le Helpdesk était pleinement opérationnel. Ses premières activités ont consisté à compléter son équipe et à aménager ses locaux, à mettre au point les dispositifs opérationnels et à lancer les actions et outils de promotion.

Une approche thématique a été adoptée afin d'améliorer la méthodologie d'évaluation et différents thèmes sont privilégiés chaque année. Ainsi, pour 2008, trois thèmes ont été retenus :

- Le mode d'emploi des indicateurs de "haute valeur naturelle" (HVN);
- La définition d'une approche commune pour identifier l'impact de certaines mesures de développement rural dans un contexte où intervient une multitude de facteurs;
- L'adoption d'une méthode commune pour aborder l'évaluation des effets sur l'environnement.

Les Orientations stratégiques de la Communauté pour le Développement rural font de la protection des terres agricoles et forestières à haute valeur naturelle tout comme celle des paysages agricoles traditionnels l'une des priorités du développement rural. Cet objectif a donc été repris dans le CCSE dont l'un des principaux indicateurs porte sur la "haute valeur naturelle".

Afin de rendre cet indicateur exploitable pour l'évaluation des mesures de développement rural dans tous les Etats membres, des orientations spécifiques seront élaborées. Elles s'attacheront à trouver une définition commune pour cet indicateur tout en identifiant des solutions pratiques pour pouvoir l'adapter aux différents contextes régionaux.

Le travail préparatoire débutera également bientôt sur les deux autres thèmes. Des documents de travail vont être réalisés plus tard cette année afin de fournir un accompagnement pratique et pragmatique quant à l'harmonisation et au renforcement de l'évaluation de l'impact environnemental des

programmes de développement rural en fonction de chaque mesure.

Identifier les bonnes pratiques, de façon à améliorer et à harmoniser les méthodologies et processus d'évaluation existants, est un autre volet très important du Programme de travail 2008 et des années suivantes. Cette tâche sera assurée avec l'appui de l'équipe d'experts du Helpdesk à travers l'Union européenne.

Afin d'harmoniser la terminologie, le glossaire du [Manuel du CCSE](#) sera complété et publié en anglais, français et allemand. Une "foire aux questions" (FAQ) sera également disponible sur le site internet du Réseau.

Comme moyen de renforcer les compétences en évaluation des programmes de développement rural, le Helpdesk organisera des formations à destination des rapporteurs de la DG Agriculture chargés d'analyser les rapports annuels produits par les Etats membres. Les premiers ont été soumis en juin 2008. Une analyse des besoins des rapporteurs en ce qui concerne le volet évaluation sera effectuée fin 2008 de façon à organiser les premières formations début 2009. Le Helpdesk assistera également la Commission dans l'examen des rapports annuels pour ce qui concerne la mise en place des dispositifs d'évaluation continue. Un document de travail fournissant des consignes va être réalisé dans ce sens.

En 2010, les Etats membres devront soumettre des rapports d'évaluation à mi-parcours. Le Helpdesk accompagnera la préparation de la démarche à travers un certain nombre d'activités. Ainsi, le dossier actuel sur l'évaluation continue sera affiné, notamment en précisant davantage les principes d'élaboration du cahier des charges pour l'évaluation à mi-parcours.

Cette année, les actions de diffusion et de relations publiques porteront sur la création d'un site web multilingue (anglais, français et allemand), la publication de lettres d'information électroniques, l'organisation de visites dans les Etats membres et la présence de représentants du Helpdesk à des événements ciblés.

En cette phase de lancement du Réseau, il a semblé essentiel d'analyser les besoins particuliers des

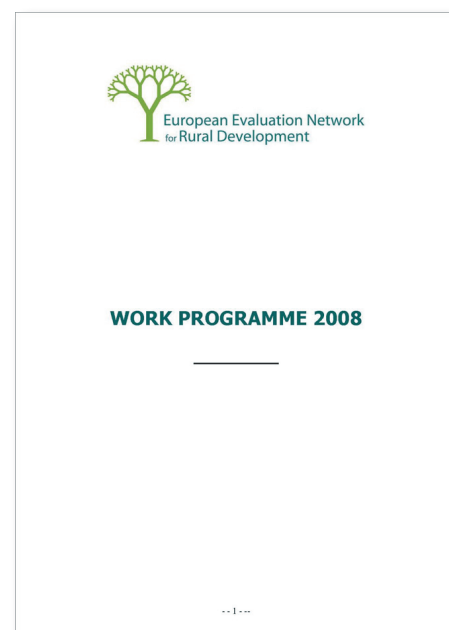
évaluateurs en matière de méthodologie et de processus d'évaluation. Deux démarches sont envisagées:

- Une analyse SWOT des dispositifs et processus d'évaluation.
- Un examen des besoins pour identifier les questions à résoudre à court terme.

A cet égard, des groupes de travail ("Focus Groups") vont se constituer dans les Etats membres au cours du mois de septembre. L'analyse SWOT et l'examen des besoins serviront de référence pour la préparation des programmes de travail des prochaines années.

Chaque numéro de cette newsletter présentera l'état d'avancement et les résultats des travaux du Réseau. Des dossiers plus détaillés seront également diffusés sur le site internet et à travers les activités d'information du Helpdesk.

Le Programme de travail 2008 (disponible en anglais uniquement) [\[pdf\]](#).



## En bref

### Réunion du groupe d'experts "Evaluation des mesures agricoles" (Bruxelles, 5 juin)



Une réunion du groupe d'experts "Evaluation des mesures agricoles" s'est tenue le 5 juin. Le groupe étant ouvert à deux représentants de

chaque Etat membre, plus de cinquante personnes ont participé à la rencontre organisée au siège de la DG Agriculture et Développement rural à Bruxelles.

La réunion était présidée par Leo Maier, le nouveau chef de l'unité Evaluation de la DG Agriculture et Développement rural, qui a ouvert les débats en précisant que l'actuel groupe d'experts informel "Evaluation des mesures agricoles" sera remplacé par un groupe formel dénommé "Comité d'experts pour l'évaluation des programmes de développement rural". Les tâches et objectifs du Comité seront triples: conseiller la Commission quant au programme de travail annuel du Réseau; participer au choix et à la coordination des travaux d'évaluation thématiques; suivre la mise en œuvre de l'évaluation continue (pour en savoir plus, consultez la [Décision de la Commission du 20 février 2008 établissant la structure organisationnelle du réseau européen de développement rural](#)). Il sera demandé aux Etats membres de confirmer la nomination de leurs représentants dans ce comité.

M. Maier a également souligné le rôle du Helpdesk et expliqué que la mission de celui-ci est d'aider la Commission à développer les compétences et les bonnes pratiques dans l'évaluation des programmes de développement rural. Il a encouragé les Etats membres à soutenir le travail du Helpdesk, en particulier pour l'analyse SWOT et l'identification des besoins qui seront réalisées d'ici la fin de cette année comme prévu dans le Programme de travail 2008. A cet effet, des groupes de discussion seront mis sur pied dans les Etats membres au cours du mois de septembre.

Des membres du Helpdesk ont fourni des informations complémentaires sur ces activités et la session de la matinée s'est terminée par des débats animés entre experts, ceux-ci partageant l'expérience acquise jusqu'ici dans la mise en place des dispositifs d'évaluation continue pour les programmes de développement rural.

Deux présentations techniques ont eu lieu après le déjeuner. Elles visaient à clarifier certains points en matière d'indicateurs quantitatifs. Une attention particulière a été accordée aux travaux en cours sur l'indicateur de l'Axe 2 qui concerne les terres agricoles à haute valeur naturelle.

La rencontre s'est conclue sur une réaction positive de la part des Etats membres qui espèrent bien atteindre une productivité équivalente lors de la prochaine réunion du Comité d'experts le 15 décembre 2008.

Toutes ces présentations (en anglais uniquement) peuvent être téléchargées:

- [Le Réseau d'Evaluation \(y compris les nouvelles modalités pour le groupe d'experts\) – Dorota Nadolna, DG Agriculture et Développement rural](#)
- [Le Helpdesk Evaluation – Pascal Herry, GEIE RurEval](#)
- [Les objectifs du Réseau d'évaluation – Dorota Nadolna, DG Agriculture et Développement rural](#)
- [Les orientations du Programme de travail 2008 – Pascal Herry, GEIE RurEval](#)
- [Les thèmes pour 2008 – Dorota Nadolna, DG Agriculture et Développement rural](#)
- [L'Analyse SWOT du dispositif d'évaluation et l'analyse des besoins – Jean-Pierre Vercruysse, GEIE RurEval](#)
- [Améliorer le document d'orientation en ce qui concerne l'indicateur d'impact "haute valeur naturelle" – Jean-Pierre Vercruysse, GEIE RurEval](#)

## L'arbre-cerveau: un logo original pour le Réseau



Un logo a été choisi pour donner une image de marque au Réseau européen d'évaluation du développement rural. Pascal Herry, responsable du Helpdesk, a expliqué la symbolique de ce logo: "Nous voulions doter le Réseau d'une image qui lui soit propre et qui illustre ses grands objectifs. L'arbre renforce le caractère rural de notre action et ses branches qui font penser à un cerveau traduisent le côté "analytique" qu'on associe généralement aux méthodologies de l'évaluation. Les gens le trouvent très attrayant d'un point de vue esthétique et nous espérons que notre logo deviendra une icône familière de l'univers des évaluateurs européens."

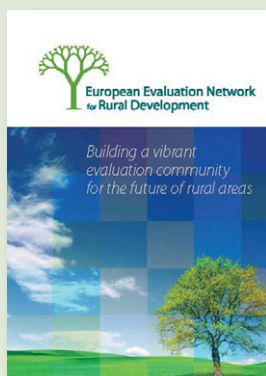
## Ouverture du site web



Accessible sur Europa, le site internet sera l'un des principaux vecteurs d'information entre le Réseau d'évaluation et ses intervenants. Son contenu sera continuellement alimenté à mesure que le programme de travail avance. Une large gamme de conseils et de documents d'orientation sera bientôt accessible en ligne.

[Visitez le site](#)

## Une plaquette pour présenter le nouveau réseau



Une plaquette présentant le Réseau et le rôle du Helpdesk dans le contexte du Cadre commun de suivi et d'évaluation a été publiée. Elle est disponible en [EN](#) - [FR](#) - [DE](#). On peut aussi commander des exemplaires imprimés supplémentaires auprès du [Helpdesk](#).

## Nouveaux documents de référence et d'orientation pour l'évaluation

De nouveaux documents d'orientation et des études des bonnes pratiques d'évaluation de la politique européenne de développement rural seront produits en continu par le Réseau. Un dossier sur les indicateurs de haute valeur naturelle est en cours de préparation. Il fera l'objet d'un article dans le prochain numéro. En attendant, nous voudrions attirer votre attention sur le [Manuel du CCSE](#) et ses conseils pour les indicateurs communs de suivi et d'évaluation.

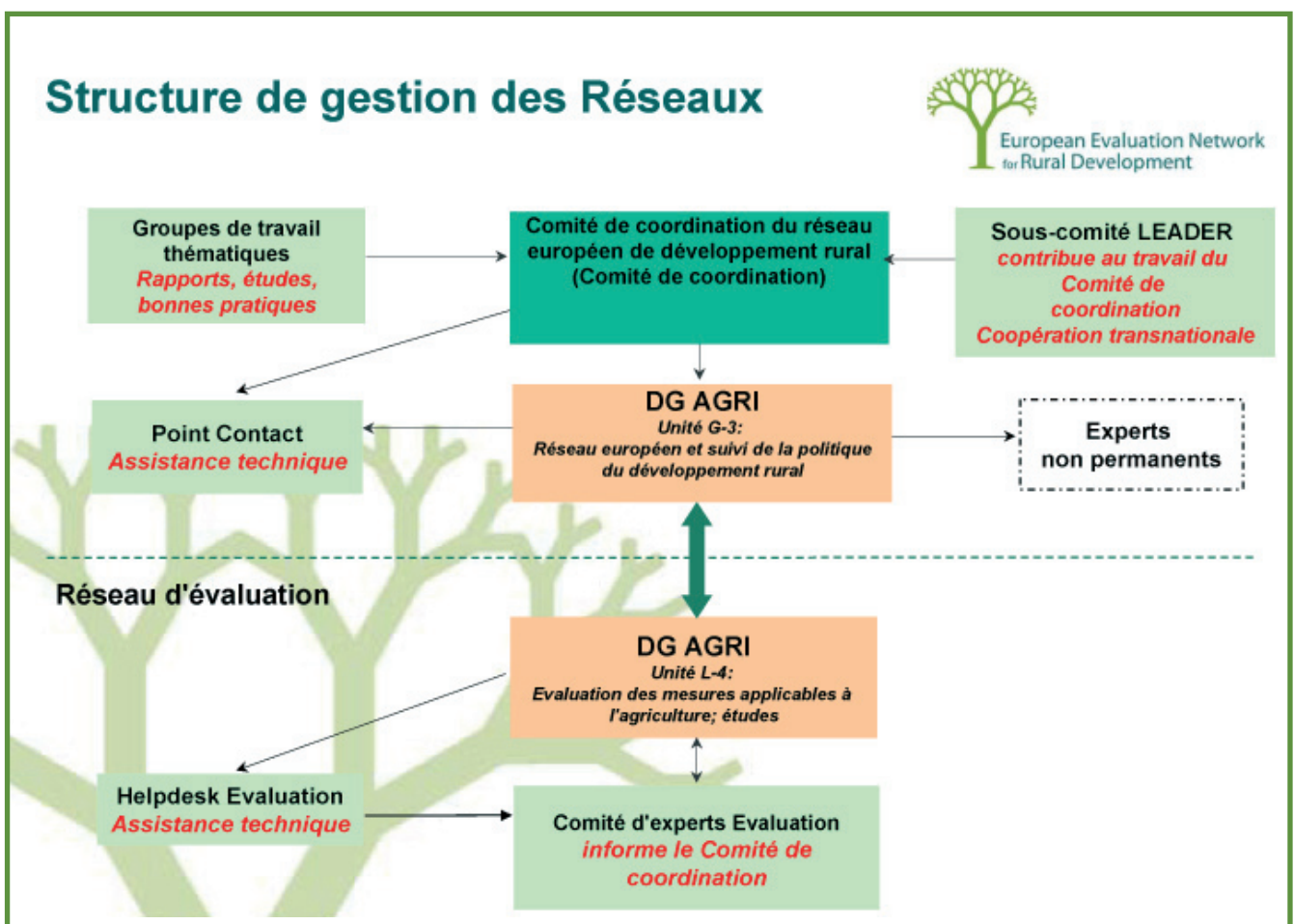
## Qui est qui dans le Réseau

Le Réseau européen d'évaluation du développement rural a été mis en place à l'initiative de la Direction générale de l'Agriculture et du Développement rural de la Commission européenne pour assurer les fonctions liées à l'évaluation prévues dans l'[Article 67 \(e\) du Règlement du Conseil \(CE\) no 1698/2005](#). Bien qu'il fasse partie intégrante d'un "Réseau européen du Développement rural" plus large, il travaille au quotidien de façon indépendante.

Si par définition le Réseau d'évaluation va s'occuper des questions liées à l'évaluation, le Réseau européen du Développement rural couvre, quant à lui, tout ce qui touche à la mise en œuvre des pro-

grammes de développement rural. Toutefois, les deux unités de la DG AGRI qui gèrent ces réseaux (c.à.d. "Evaluation des mesures applicables à l'agriculture; études" et "Réseau européen et suivi de la politique du développement rural") vont travailler en étroite collaboration pour maximiser les synergies et assurer une bonne coordination.

Une petite équipe de collaborateurs constitue le Helpdesk Evaluation qui sert de point de contact et qui gère au quotidien les activités du Réseau depuis ses bureaux de Bruxelles. Le Helpdesk comprend quatre postes d'encadrement: un responsable, un chargé de mission évaluation, une chargée de communication et une coordinatrice administrative.





Cette équipe permanente est assistée par des collaborateurs non permanents, les experts évaluateurs répartis à travers l'UE27 par exemple.

Un groupe restreint de cinq experts thématiques permet au Helpdesk de disposer d'une cellule conseil qui a comme spécialités: les quatre axes du développement; les méthodes d'évaluation quantitative et qualitative; les indicateurs; la mise en œuvre des programmes; l'élaboration des politiques; la gestion de la phase de transition dans les nouveaux Etats membres. Chargé du support méthodologique, ce groupe se réunit chaque trimestre. Ses principales fonctions consistent notamment à: contribuer à la mise en place de méthodes et outils d'évaluation; aider à élaborer le programme de travail annuel; contribuer à l'identification des thèmes que le Helpdesk devra couvrir; appuyer la mise sur pied des groupes thématiques et participer aux travaux de ceux-ci. Des experts géographiques serviront de "relais" entre le Helpdesk et les Etats membres.

Des groupes de travail seront constitués chaque année. Leurs membres seront choisis parmi le groupe restreint d'experts, les experts géographiques ou encore d'autres experts externes ou associés très spécialisés qui seront impliqués sur une base ponctuelle.

Pour en savoir plus, visitez la page [qui est qui](#) du site web.

Dans les prochains numéros de la newsletter, cette rubrique régulière vous donnera la possibilité de faire la connaissance de plusieurs intervenants clés du Helpdesk (membres de l'équipe permanente ou experts) ainsi que plus largement des acteurs du réseau d'évaluateurs (réseaux nationaux, évaluateurs des programmes de développement rural, autres experts, etc.).

## Agenda

Les événements ci-dessous correspondent essentiellement au lancement du Réseau et de ses premières activités. Consultez les pages [En bref et Agenda](#) de notre [site web](#) pour un programme actualisé des événements du Réseau.

<b>31 mars</b>	La DG Agriculture et Développement rural met en place le Réseau européen d'évaluation du développement rural et confie au GEIE RurEval le soin de faire fonctionner le Helpdesk du Réseau.
<b>6-7 mai</b>	Première réunion du Groupe d'experts restreint, à Bruxelles.
<b>5 juin</b>	Réunion du groupe d'experts "Evaluation des mesures agricoles", à Bruxelles.
<b>7-8 juillet</b>	Deuxième réunion du Groupe d'experts restreint, à Bruxelles.
<b>3-4 septembre</b>	Réunion des experts géographiques et troisième réunion du Groupe d'experts restreint, à Bruxelles.
<b>24 octobre</b>	Atelier sur l'indicateur 'Haute valeur naturelle' (HNV)
<b>24-25 novembre</b>	Quatrième réunion du Groupe d'experts restreint, à Bruxelles.
<b>15 décembre</b>	Réunion du Comité d'experts chargé de l'évaluation, à Bruxelles.

## Autres événements

### Voici une sélection de quelques événements récents

<p><b>1-3 octobre</b></p>	<p><b>Conférence “Building for the Future: Evaluation in Governance, Development and Progress” (Lisbonne, Portugal).</b> La <a href="#">conférence biannuelle</a> de la Société européenne d'évaluation a examiné comment l'évaluation peut contribuer à rendre la vie en société plus efficace et plus juste. Elle s'est penchée sur la relation entre l'usage de l'évaluation et le développement du «capital social», soit le renforcement des réseaux sociaux, l'amélioration des institutions et l'adaptation des procédures.</p>
<p><b>6-7 octobre</b></p>	<p><b>“The new challenges for rural development in Italy: between Health Check and EU budget reform” (Treviso, Italie)</b> Cette conférence de deux jours, organisée par le Ministère italien de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Forêts, dans le cadre du Réseau rural national italien (Rete Rurale Nazionale – Italia), portait sur toute une série de débats sur les politiques de développement rural. Y ont été discutés tous les thèmes relatifs au processus de réforme de la PAC. Le programme comprenait également trois ateliers: 1) Les modèles de gouvernance en Europe; 2) Au-delà du Bilan de Santé de la PAC : de nouveaux défis pour l'agriculture? 3) Compétitivité du système agro-alimentaire italien. Pour plus d'informations sur la manifestation, visitez le site suivant: <a href="http://www.politicheagricole.it/SviluppoRurale/Iscrizione_Evento/default.htm">http://www.politicheagricole.it/SviluppoRurale/Iscrizione_Evento/default.htm</a></p>
<p><b>16-17 octobre</b></p>	<p><b>Conférence “Europe’s rural areas in action: Facing the challenges of tomorrow” (Limassol, Chypre).</b> Cette conférence bilan s'est penchée sur les réalisations du passé et a lancé un débat sur les défis présents et futurs auxquels devra s'atteler la politique européenne de développement rural au cours des prochaines années. Une première séance plénière où sont intervenus des représentants des institutions européennes, notamment la Commissaire Fischer Boel, et d'autres organisations (INRA, RUPRI), a été suivie de cinq ateliers. Les thèmes de discussion portaient sur l'adaptation de l'agriculture et de la sylviculture au changement climatique, la mobilisation du potentiel de développement dans les zones rurales, la bonne gouvernance et la mise en réseau, etc. Le Réseau européen du développement rural y a également présenté. L'événement était organisé par la Direction générale de l'Agriculture et du Développement rural en étroite collaboration avec le gouvernement chypriote. Environ 600 représentants des institutions européennes, de groupes d'intérêt européens et d'organisations non gouvernementales étaient présents. Les <a href="#">Représentations permanentes dans les Etats membres</a> étaient chargées de désigner des intervenants pour former des délégations par pays. Les actes de la Conférence se trouvent sur: <a href="http://ec.europa.eu/agriculture/events/cyprus2008/index_en.htm">http://ec.europa.eu/agriculture/events/cyprus2008/index_en.htm</a></p>

### A votre agenda pour vérifier votre disponibilité à participer à ces intéressantes rencontres

<p><b>27-28 novembre</b></p>	<p><b>“Rural potentials for regional development” (Vienne, Autriche)</b> TERESA (types d'interaction entre environnement, économie et société rurales et agriculture des régions d'Europe) est un projet de recherche en matière de développement rural financé dans le cadre du 6ème Programme Cadre de Recherche et Développement, auquel prend part une douzaine d'instituts de recherche à travers l'Europe. Le premier jour de la conférence se penchera sur les approches en termes de politiques de développement rural, avec notamment une allocution de Franz Fischler, ancien Commissaire européen en charge de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Le second jour se concentrera sur la manière dont le développement rural affecte les stratégies de mise en place des politiques; trois ateliers sur les stratégies de développement local dans les régions rurales auront notamment lieu. Pour plus d'informations sur cette conférence, veuillez visiter le site internet de TERESA: <a href="http://www.teresa-eu.info/conference">http://www.teresa-eu.info/conference</a></p>
<p><b>1-2 décembre</b></p>	<p><b>“Challenges or Rural Development Policy – EAFRD and CAP Health Check” (Berlin, Allemagne)</b> Cette conférence s'adresse aux autorités nationales en charge de la gestion du FEADER et se penchera sur le rôle du FEADER et de la réforme de la PAC dans le contexte de la nouvelle programmation 2007-2013 et des enseignements retenus de la période précédente. Les participants y auront la possibilité de rencontrer des représentants des institutions européennes et de partager leurs expériences avec d'autres Etats Membres. Des exemples de bonnes pratiques concernant la mise en œuvre des nouveaux programmes seront présentés. Pour plus d'informations sur cette conférence, veuillez visiter le site internet de l'Académie européenne des Taxes, d'Economie et de Droit : <a href="http://www.europaeische-akademie.net/en/veranstaltungen.html">http://www.europaeische-akademie.net/en/veranstaltungen.html</a></p>

**Equipe éditoriale:** Tim Hudson, Maylis Campbell. Helpdesk Evaluation, 260 Chaussée St Pierre, B-1040 Bruxelles. E-mail: [info@ruralevaluation.eu](mailto:info@ruralevaluation.eu).

Site web: [http://ec.europa.eu/agriculture/rurdev/eval/network/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/agriculture/rurdev/eval/network/index_fr.htm)

Le contenu de cette publication ne reflète pas nécessairement l'opinion de la Commission européenne.